

Le Tour des cascades du Hérisson

Terre d'Émeraude - Menétrux-en-Joux



L'Eventail - Cascades du Hérisson (© www.stephane-godin.com/Jura Tourisme)



La vallée du Hérisson et un des plus grands sites naturels de Franche-Comté ! Au coeur de la région des lacs, le "Hérisson" prend sa source au Saut Girard. Ce torrent, formé des eaux des lacs de Bonlieu et d'Ilay, offre pas moins de 31 sauts et 7 cascades. Laissez-vous surprendre par la magie des lieux et la découverte, à chaque pas, d'un spectacle toujours plus magique.

Infos pratiques

Pratique : Rando pédestre

Durée : 4 h

Longueur : 12.4 km

Dénivelé positif : 438 m

Difficulté : Difficile

Type : Boucle

Thèmes : Géologie, Lacs, rivières et cascades, Naturel

Itinéraire

Départ : Ménétru-en-Joux

Arrivée : Ménétru-en-Joux

Balisage : — PR® (Promenades et Randonnées)

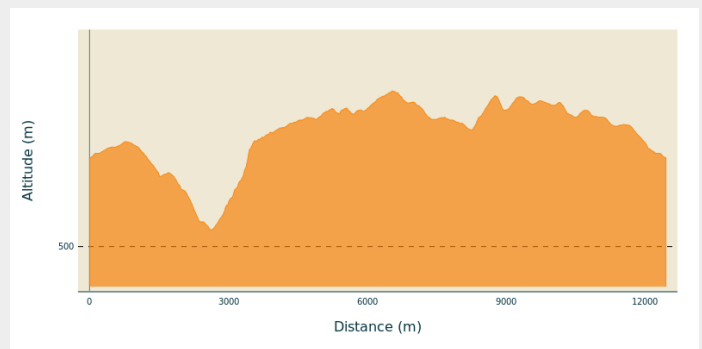
Communes : 1. Ménétru-en-Joux

2. Bonlieu

3. La Chaux-du-Dombief

4. Le Frasnois

Profil altimétrique



Altitude min 529 m Altitude max 775 m

Depuis le parking, longez la D39 vers le centre du village de Ménétru-en-Joux.

1. Au panneau "**Chapelle de Ménétru**", vers la chapelle, prendre à droite un sentier qui serpente à flanc de falaise et arriver sur un parking, au pied des cascades.
2. Au poteau "**Maison des cascades**", suivre le sentier des cascades qui passe devant le musée de la Maison des Cascades et vous arrivez au pied de la cascade de l'Eventail (65 m de haut). Continuer la montée pour arriver au poteau "**Passerelle Sarazine**" et jusqu'au Grand Saut (60 m de haut). Prendre le temps de faire une halte pour admirer le point de vue sur la vallée du Hérisson avant de poursuivre en montant (passage sur une passerelle, escaliers...).
3. Au poteau "**Château Garnier**" continuer tout droit.
4. Rejoindre le poteau "**Moulin Jeunet**", prendre à droite et continuer sur 800 m pour arriver au poteau "**Chaux Louvière**" puis au poteau "**Saut Girard la cascade**" (35 m de haut) et ses ruines d'anciens moulins et forges.
5. Passer le pont et au poteau "**Saut Girard Nord**", tourner à gauche pour remonter jusqu'au poteau "**La Fromagerie - Parking**". Si vous avez le temps, faire un petit arrêt à la Boissellerie du Hérisson pour admirer les merveilles en bois fabriquées dans le jura et pourquoi pas rapporter un petit souvenir.
6. Repartir en coupant le D39 et continuer sur 100 m. Prendre à gauche, passer l'oratoire puis descendre le sentier à gauche. Traverser à nouveau la D39 et descendre dans la forêt pour arriver au poteau "**Moulin Jeunet**".
7. Passer la passerelle et continuer la descente à droite jusqu'au poteau "**Château Garnier**".
8. Franchir une 2ème passerelle et monter à gauche à travers bois. Continuer le sentier jusqu'au belvédère de l'Eventail.
9. Prendre le sentier à droite en direction de Ménétru-en-Joux, suivre la falaise, le sentier part dans les bois puis traverse la D39. La suivre sur 250 m et prendre le chemin à droite qui regagne le village de Ménétru-en-Joux.

ENVIRONNEMENT

Des paysages exceptionnels protégés

La reculée du Hérisson et le plateau des Sept-Lacs, situés en partie sur les communes du Frasnais, de Bonlieu et de Ménétrux-en-Joux, forment deux entités paysagères exceptionnelles bénéficiant d'une protection au titre de la loi de 1930 : le site est classé. Les Sept-Lacs, appelés aussi Petite Écosse pour leur ressemblance avec la région écossaise du Loch Mare, sont protégés depuis 1988 ; la vallée du Hérisson est également protégée depuis 2002.

Cette diversité écologique, avec des marais et tourbières, des lacs (le Vernois, le Fioget, le Petit et le Grand-Maclu, de Bonlieu, d'Illy et Narlay), des rivières, des forêts et prébois, et des falaises présentent une forte valeur patrimoniale. Un plan de gestion a été élaboré, afin d'éviter la fermeture de ces territoires par le développement de la friche. La reconquête de ces écosystèmes est assurée grâce au pâturage des saules et des marais par des espèces rustiques telles que l'aurochs - reconstitué car l'espèce originale a disparu depuis le XVIIIe siècle - et le « highland cattle » (vache écossaise) ou par des actions mécaniques manuelles.

Sur votre chemin...



La cascade du Saut Girard (A)

Toutes les infos pratiques

Boucles Échappée Jurassienne

Recommandations

Sentier pouvant être glissant, utiliser de bonnes chaussures

Comment venir ?

Accès routier

Depuis Doucier, prendre la direction de Ménetrux-en-Joux par la D39. Trouver le parking le long de la D39 au niveau des premières maisons du village.

Parking conseillé

Parking Rue des Tilleuls le long de la D39

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

APPB CORNICHES CALCAIRES - CASCADES DU HÉRISSEON

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté

Mail : franche-comte@lpo.fr

Tel : 03 81 50 43 10

Site : www.bfc.lpo.fr



FR3800859 - Corniches calcaires du département du Jura

Espèces concernées : Faucon pèlerin, Hibou grand-duc, Tichodrome échelette, Harle bièvre, Grand Corbeau, Choucas des tours, Faucon crécerelle, Martinet à ventre blanc, Hirondelle des rochers et Hirondelle de fenêtre.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie de l'espèce concernée, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur les falaises des Cascades du Hérisséon sur la commune de Ménétrux-en-Joux.

Dans ce périmètre, est interdit pendant la période de reproduction (du 15/02 au 01/07) :

- Le survol à moins de 150 m des parois rocheuses part tout aéronef, y compris engins volant téléguidé
- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel
- Les activités de canyoning et de spéléologie
- La pratique de toute activité bruyantes (motorisation, sonorisation)

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction des espèces.

Lieux de renseignement

Terre d'Émeraude Tourisme

12 Rue Saint-Roch, 39130 CLAIRVAUX-LES-LACS

contact@terredemeraudetourisme.fr

Tel : 03 84 25 27 47

<https://>

www.terredemeraudetourisme.com/



Sur votre chemin...



La cascade du Saut Girard (A)

Marchez quelques mètres pour arriver à cette magnifique cascade. Baissez les yeux : la cascade dévale ses 35 mètres de haut en plusieurs sauts majestueux. , la cascade du Saut Girard appelé aussi Saut de la Forge tire son nom de la production d'énergie pour une clouterie présente autrefois sur le site. Elle est la première des cascades du Hérisson: sept chutes toutes différentes et plus magnifiques les unes que les autres. Suivez le fil de l'eau: en 3 h aller-retour, vous pouvez les contempler et profiter de la fraîcheur qu'elles procurent. Comme le font les Jurassiens qui aiment faire connaître cette cascade tout en préservant son caractère exceptionnel, respectez ce site classé! Pourquoi le Hérisson? La rivière Hérisson est alimentée par les lacs d'Ilay et de Bonlieu et doit son nom à son origine "Yrisson" qui signifie eau sacrée. Le point pratique La baignade est interdite.